

Rapport de rencontre avec Marcel Proulx, député de Hull-Aylmer Le mardi 14 août 2007

La réunion qui se tenait au bureau du député à Gatineau a débutée à 9h et a duré environ 45 minutes. Le VPER, Ed Cashman, a remercié M. Proulx d'avoir appuyé le projet de loi anti-scab lors de sa dernière présentation. M. Proulx a indiqué que les Libéraux travaillent sur un nouveau projet de loi et tentent de trouver un équilibre entre ce qui répondrait aux craintes des employeurs, tout en satisfaisant les syndicats.

Question	Reponses du député
<p>Services publics de qualité Comment le député peut-il intervenir pour que la négociation entre le gouvernement et l'AFPC dans le secteur public ne résulte pas en un affrontement. Est-il prêt à soulever cette question en chambre si les négos ne se déroulent pas bien?</p> <p>Le député est il en faveur d'abolir des zones de rémunération pour les employés des services de l'exploitation?</p>	<p>Mis au courant du nombre réduit de jours durant lesquels l'employeur a accepté de rencontrer le syndicat cet automne, M. Proulx estime que ce n'est pas de cette façon que l'on fera avancer les négociations. Il croit que le gouvernement conservateur a peu d'intérêt à s'entendre avec ses employés car il ne veut pas être perçu, par sa base électorale, comme accordant des salaires et conditions de travail avantageuses.</p> <p>Le député a indiqué comprendre que le syndicat souhaite abolir les zones et introduire, si nécessaire, des primes de vie chère dans certains marchés spécifiques. Il n'a toutefois pas précisé s'il appuyait le syndicat dans cette voie.</p>

<p>Négociations à la Chambre des Communes La conciliation commence. Est-il prêt à donner un nouveau coup de main si le besoin se fait sentir?</p>	<p>Les membres ont remercié le député d'avoir pris position officiellement sur les conditions de travail à la Chambre des Communes. Le député a indiqué qu'il va continuer à suivre le dossier. Selon lui toutefois, les dispositions en matière de santé et sécurité actuellement en place sur la colline parlementaire sont suffisantes.</p>
<p>Agences de placement Le gouvernement fédéral utilise de façon outrancière des agences de placement temporaires. C'est très préoccupant dans notre région où plus de 60% de ces embauches sont faites. Est-ce que le député est en faveur d'un meilleur contrôle sur le recours aux agences?</p>	<p>Selon M. Proulx, l'utilisation des agences est l'illustration d'un problème de gestion des ressources humaines dans la fonction publique. C'est une solution inadéquate aux problèmes de dotation. Il estime que cela peut amener des hauts fonctionnaires à favoriser certains candidats qui entrent par le biais d'agences pour ensuite se voir offrir des postes. M. Proulx croit qu'il faut améliorer le processus d'embauche car la situation actuelle crée des iniquités pour les employés déjà en poste qui voient passer des occasions de promotion. Le député a évoqué le récent rapport Leahy sur la fonction publique et a invité l'AFPC à prévoir une rencontre avec lui pour voir dans quelle mesure ils pourraient collaborer afin de contribuer à améliorer le processus de dotation dans la fonction publique.</p>

<p>Vente des édifices fédéraux L'AFPC s'oppose à la vente des édifices fédéraux au secteur privé. Nous avons organisé une manifestation le 12 juin sur la rue Sparks. Est-ce que le député est en faveur de la vente des édifices fédéraux?</p>	<p>Le député est d'accord avec l'AFPC qui estime que le processus d'évaluation de la faisabilité de la vente des édifices fédéraux est entaché de conflits d'intérêt car les banques qui ont suggéré la vente sont celles qui superviseront les transactions. M. Proulx que les sommes recueillies par la vente des édifices seront utilisées pour des achats de biens (militaires et autres), troquant ainsi l'appréciation à long terme de la valeur des édifices pour des dépenses à court terme. Il en coûtera ensuite plus cher pour louer des édifices qui appartenaient au gouvernement. Le député craint également que, face à la hausse des baux, le gouvernement utilise cette excuse pour tenter de réduire la taille de la fonction publique et transférer des compétences vers le privé, où les conditions de travail des employés sont le plus souvent inférieures.</p>
<p>Plus grande justice dans le système de taxation. Votre parti est-il en faveur de services publics de qualité qui sont accessibles à tous et dont le financement et la prestation sont publics? Que compte faire votre parti pour rendre notre système d'imposition plus équitable afin de réduire l'écart grandissant entre les riches et le reste de la population et de s'assurer d'avoir suffisamment d'argent dans notre tirelire commune pour maintenir nos services publics?</p>	<p>M. Proulx a indiqué que le programme électoral des Libéraux va contenir des mesures sur la taxation et les impôts qui viseront à rétablir l'équité, rompue selon lui, par le gouvernement conservateur. Le député estime que comme société on ne doit augmenter les impôts des moins riches, comme le font les Américains. Il n'a pas toutefois voulu élaborer sur les mesures qui seraient mise en place par les Libéraux.</p>

Équité salariale chez les employeurs distincts.

Est-ce que le député est en faveur d'un règlement rapide des questions d'équité salariale chez certains employeurs distincts? : Postes Canada, Bureau de la vérificatrice générale, le Service canadien du renseignement de sécurité, le Centre de la sécurité des télécommunications, le Conseil de recherches en sciences humaines, le Bureau du surintendant des institutions financières, les Opérations des enquêtes statistiques et les Instituts de recherche en santé du Canada.

En abordant la question de l'équité salariale chez les employeurs, le député Proulx a répété qu'il ne croit pas que les Conservateurs sont enclins à accorder quelque avantage que ce soit aux employés de la fonction publique. Il a admis que les Libéraux, lorsqu'ils formaient le gouvernement, n'étaient pas enthousiastes à régler la question de l'équité salariale pour les employés du Conseil du Trésor. Selon lui, le gouvernement Chrétien a attendu et s'est plié à la décision du Tribunal des droits de la personne car il devait composer avec des avis divergents à l'intérieur du caucus libéral.

M. Proulx estime que la question de l'équité salariale à Postes Canada et chez les autres employeurs doit être résolue et qu'une entente doit être trouvée. Selon lui, les mêmes raisons s'applique chez ces employeurs qu'au Conseil du Trésor. Toutes ces agences font partie du gouvernement canadien : si on le fait pour un groupe on doit le faire pour tous les groupes. M. Proulx s'est engagé à travailler avec l'AFPC pour faire avancer ces dossiers d'équité salariale.

<p>Partenariat nord-américain pour la sécurité.</p> <p>Est-ce que le député est en faveur de ces discussions à huis clos et hors du Parlement sur des questions aussi fondamentales touchant la sécurité et l'économie du Canada?</p> <p>Comment entend-il intervenir pour que les citoyens soient consultés et aient leur mot à dire?</p>	<p>M. Proulx n'est pas contre que des discussions aient lieu au plus haut niveau sur les questions de sécurité et d'intégration. C'est lorsque des décisions qui ont un impact sur les citoyens sont prises sans qu'elles ne soient ratifiées par le Parlement qu'il y voit un problème. Il croit que le gouvernement peut prendre des décisions sans toujours en référer au Parlement, car c'est le rôle du gouvernement. Mais lorsque les changements ont des impacts sur la société, le Parlement doit en être saisi.</p> <p>Il a conclu en indiquant qu'il estime que les Conservateurs sont un gouvernement idéologique qui vise à réduire les normes. Par exemple, il craint ainsi que les normes sur les pesticides soient abaissées pour s'aligner avec celles en vigueur aux États-Unis. Il est contre cette façon de faire car il n'est pas d'accord qu'on nivelle ainsi par le bas.</p>
---	--

Les membres et M. Proulx ont également abordé la question du français, langue de travail dans la fonction publique. Le député s'est dit d'accord avec la possibilité pour les employés de travailler dans la langue de leur choix au sein de la fonction publique.

Finalement, le député de Hull-Aylmer a précisé qu'il était prêt à collaborer avec les représentants de l'AFPC dans les dossiers où ils revendiqueront des choses raisonnables. Il a répété que, selon lui, la fonction publique fédérale doit être traitée dans son ensemble, même si les travailleurs sont regroupés au sein d'agences distinctes.